

Levée de l'avis d'ébullition d'eau préventif pour les résidences concernées de la rue Maisonneuve

Magog, le 3 juin 2021 – La Ville de Magog informe les citoyens de la rue Maisonneuve que l'avis d'ébullition d'eau préventif est levé. L'eau peut être consommée sans restriction dans les résidences et bâtiments concernés (du 1305 au 1336 rue Maisonneuve). Un plan détaillé est disponible [ici](#).

Les dernières analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences réglementaires.

Rappelons que l'avis d'ébullition préventif est entré en vigueur le lundi 31 mai à la suite d'un bris d'aqueduc.

La Ville de Magog est consciente des inconvénients que cette situation a pu occasionner et remercie les citoyens concernés de leur compréhension.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

